

**DEPARTEMENT DE LA  
DORDOGNE**

**LE GRAND PERIGUEUX  
COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
255 rue Martha Desrumaux  
24000 PERIGUEUX**

**DECISION DU PRESIDENT**

**Objet :** Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux – Vente équipement numérique à monsieur Eric DELMAS – Montant 300€ TTC.

Le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10.

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 déléguant au Président certaines de ses attributions.

**Considérant que** la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux a doté certains de ses agents d'outils numériques comme des ordinateurs portables, des tablettes ainsi que des smartphones pour favoriser une communication plus simple et une meilleure organisation du travail.

**Considérant qu'**un agent sur le départ souhaite acquérir un de ces équipements, à savoir le smartphone.

**Considérant que** l'Agglomération n'a plus l'utilité de cet équipement. Il est donc proposé de le céder à cet agent moyennant la somme de 300€, valeur actuelle de cet équipement sur le marché du reconditionné.

**DECIDE**

**Article Unique :** De vendre le smartphone Apple iPhone à Monsieur Eric DELMAS pour un montant de 300€ TTC.

Fait à Périgueux, le 23 OCT. 2025

Le Président  
Jacques AUZOU

Affiché le : 24 OCT. 2025